Rencontre en partenariat avec la CGEM

pour le lancement de la Grande Enquête Nationale de Structure auprès des Entreprises,

sous le label

" Enquête Nationale sur les Structures Economiques 2015 "

\*\*\*\*\*

Intervention de M. Ahmed Lahlimi Alami,

Haut Commissaire au Plan

Casablanca, le 30 avril 2015

**Madame la Présidente de la CGEM,**

**Mesdames et Messieurs les Présidents Directeurs Généraux et responsables des entreprises opérant dans notre pays**,

C’est pour moi un moment privilégié, celui que m’offre le partenariat du HCP avec la CGEM, de présider avec vous, Madame la Présidente, cette rencontre avec d’éminents représentants de l’entreprise marocaine pour, ensemble, inaugurer le démarrage de la Grande Enquête Nationale de Structure auprès des Entreprises, sous le label "**Enquête Nationale sur les Structures Economiques 2015**".

Avec le Recensement Général de la Population et de l’Habitat, l’Enquête Nationale sur la Consommation des Ménages ou encore le Recensement Agricole, **l’Enquête Nationale sur les Structures Economiques 2015** est l’une des grandes opérations nationales qui a fait l’objet d’une Haute Instruction adressée par Sa Majesté Le Roi au HCP, le 20 octobre 2010, à l’occasion de la Journée Mondiale de la Statistique. Le poids que lui confère cette Eminente Distinction Royale témoigne, en fait, de l’importance de l’apport attendu de ses résultats à une connaissance plus actualisée des structures économiques du pays. De ses résultats dépendent, également, la préservation de la richesse informationnelle de nos Comptes Nationaux, de leur conformité à la Norme des Nations Unies et de leur comparabilité internationale.

**Mesdames, Messieurs,**

Dans un contexte de libéralisation et d’ouverture de l’économie, vous mesurez plus que quiconque, en votre qualité d’opérateurs économiques, le rythme auquel s’opèrent - avec vocation à s’accélérer – les mutations que connaissent les modèles de production, de consommation, d’échange et de comportement culturel dans notre société, comme, du reste, dans celles d’autres pays, notamment ceux qui aspirent à une émergence durable sur les marchés internationaux mondialisés.

Ces mutations interpellent, comme vous le comprenez bien, la Comptabilité Nationale sur sa capacité à en intégrer, dans ses comptes, les dimensions technologiques, managériales et sociétales et à permettre l’intelligibilité statistique de leur impact sur l’évolution des structures de l’économie nationale.

En règle générale, en fonction des besoins nés de l’évolution des économies et des sociétés, la Comptabilité Nationale répond à ce type d’interpellation par l’adaptation de ses concepts et définitions, la modification de ses nomenclatures et modes de valorisation, la désagrégation de ses comptes anciens et la création de nouveaux comptes.

Dans ce cadre, la Comptabilité Nationale est appelée, aujourd’hui, à donner à une telle révision de son modus operandi une périodicité, de plus en plus courte, référencée par une nouvelle année de base. Le contenu de cette révision et sa périodicité donnent, régulièrement, lieu à des recommandations par la Commission Statistique des Nations Unies. Dès lors que ces recommandations sont adoptées par cette dernière, elles sont réputées constituer, en la matière, la norme internationale, sous l’appellation de Système de Comptabilité Nationale (SCN).

Au titre de membre actif de cette commission et en sa qualité d’adhérent à la Norme Spéciale de Diffusion des Données du Fonds Monétaire International (FMI), le Maroc a ainsi procédé à des changements successifs des années de base de ses Comptes Nationaux, la dernière en date étant celle de 2007 et la prochaine prévue pour 2014. A chacune de ces échéances une Enquête Nationale de Structure auprès des Entreprises est programmée pour actualiser les données sur les structures de l’économie nationale. Avec celle de 2015 dont nous inaugurons aujourd’hui le démarrage, nous aurons, ensemble, Entreprises et Haut Commissariat au Plan, le redoutable privilège de fournir ces irremplaçables données pour une nouvelle avancée de nos Compte Nationaux.

**Mesdames et Messieurs,**

J’ai dit redoutable privilège parce que les résultats de l’actuelle **Enquête Nationale sur les Structures Economiques 2015** constitueront, pour les 5 prochaines années, la référence de nos Comptes Nationaux et détermineront les réévaluations des indicateurs de performance de notre économie nationale. C’est dire la responsabilité qui est notre lot commun, de renseigner, sans faille, un questionnaire particulièrement détaillé, sur tous les actes par lesquels les entreprises réalisent leurs activités dans les sous-branches et branches de l’ensemble des secteurs à l’exclusion de l’agriculture.

Nous ne sous-estimons pas, à cet égard, la surcharge de travail et, disons-le, de coût que les entreprises, en particulier, seront invitées à supporter pour s’acquitter de leur contribution au succès de cette grande opération nationale. Nous ne saurons, à cet égard, ignorer que, dans le questionnaire, les ventilations sollicitées, par produit et par opération, en amont, en aval et au cours du processus de production des entreprises, n’ont pas toujours les mêmes nomenclatures ni les mêmes détails que ceux qui figurent dans les états de synthèse de leur propre comptabilité.

Certes, avec un meilleur éclairage de leur environnement socioéconomique, les entreprises devraient puiser, dans les résultats de cette enquête, des outils pertinents pour des décisions opérationnelles spécifiques de croissance, de compétitivité et de valorisation de leur positionnement stratégique sur le marché.

Certes, la Comptabilité Nationale, de son côté, en utilisera les données pour le passage à l’année de base 2014, avec l’obligation, pour les années à venir, de respecter la volonté de notre pays et ses engagements internationaux -vis-à-vis notamment de l’ONU et du FMI - de renouveler, tous les cinq ans, l’année de base des Comptes de la Nation.

Par-delà leurs objectifs au service de l’entreprise et de la mise à niveau régulière de la Comptabilité Nationale, les enquêtes de structure auprès des entreprises constituent la source principale par laquelle s’alimente une politique économique nationale et c’est de la crédibilité de leurs résultats, que celle-ci puise, dans la durée, son contenu en potentiel de croissance et de progrès social.

Il est, à cet égard, utile de mentionner que les changements d’année de base ne manquent pas, en général, d’apporter des réévaluations, toujours bienvenues, de l’ensemble des agrégats économiques. C’est le cas précisément du Maroc où, avec le passage de ses comptes nationaux à l’année de base 2007, nous devons procéder à une réévaluation de l’ensemble des agrégats économiques. Le détail de cette réévaluation sera fourni lors de la sortie des comptes nationaux annuels au mois de juin 2015. A titre d’exemple, le PIB de l’année 2007 devrait s’élever, désormais, à 647,5 milliards de DH au lieu de 616,2 milliards de DH en base 1998 avec ainsi une révision à la hausse de 5,1% et une estimation d’un gain par habitant de 1014 DH.

Rappelons que plusieurs pays qui ont procédé aux changements d’années de base de leurs comptes nationaux ont réévalué leur PIB à la hausse avec 3,2% pour la France, 3,3% pour l’Allemagne, 5,5% pour la Suède, 3,6% pour les Etats Unis et 4,1% pour l’Afrique du Sud.

***(En annexe, une note présente les réévaluations des principaux agrégats de l’économie intervenus, suite au changement de l’année de base des Comptes Nationaux de 1998 à 2007).***

**Mesdames, Messieurs,**

Si les performances du système statistique marocain sont reconnues et leur crédibilité auprès du marché des capitaux consacrée, notamment, par l’adhésion de notre pays à la Norme Spéciale de Diffusion des Données du Fonds Monétaire International (FMI), nous sommes tenus de continuer à honorer nos engagements en matière de respect des normes internationales et de préservation des valeurs de fiabilité, de disponibilité et de qualité de l’information statistique. Ces valeurs ont toujours été au cœur des rapports du HCP avec les entreprises. Nos efforts communs et conjoints ont été à la base des succès de toutes les enquêtes nationales de conjoncture ou de structure que le HCP a réalisées régulièrement auprès du monde de l’entreprenariat. Même si, entre partenaires, nous devons avouer que le taux de réponses de nos entreprises aux sollicitations statistiques reste en-deçà de celui des entreprises françaises, par exemple. Même si, également, nous devons convenir que nos entreprises sont sur-sollicitées par plusieurs intervenants publics et que l’administration n’a pas su encore, malgré tous les projets de textes et les propositions de procédures formulés pas le HCP, standardiser et unifier les informations d’utilité publique qu’elle est en droit de leur demander de lui fournir. Espérons, cependant, que le développement des nouvelles technologies de l’information parmi les entreprises sera le facteur d’un meilleur rendement dans l’exécution de la présente enquête et de celles à venir.

Dans tous les cas, nous sommes, Mesdames et Messieurs, convaincus que, dans l’exercice de leurs fonctions au cours de **l’Enquête Nationale sur les Structures Economiques 2015**, nos enquêteurs, contrôleurs et superviseurs trouveront le meilleur accueil auprès de nos entreprises. Nous sommes également confiants que la célérité et la précision que nous mettrons, ensemble, à remplir les questionnaires sauront donner, au bout du compte, des indicateurs de qualité d’aide à la décision, aussi bien pour nos chefs d’entreprises que pour les décideurs politiques dans notre pays.